



HAL
open science

La Colombie se prépare au post-conflit

Frédéric Massé

► **To cite this version:**

Frédéric Massé. La Colombie se prépare au post-conflit. Les Études du CERI, 2014, 207-208, pp.29-33.
hal-04305912

HAL Id: hal-04305912

<https://sciencespo.hal.science/hal-04305912>

Submitted on 7 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La Colombie se prépare au post-conflit

Frédéric Massé

L'année 2014 a été riche en émotions en Colombie. Entre la réélection du président Santos et la qualification de l'équipe nationale en quart de finale de la Coupe du monde de football – une première dans l'histoire du pays –, les négociations de paix entre le gouvernement et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) ont continué de rythmer la vie politique colombienne et d'alimenter les débats politico-médiatiques. Certes, la paix n'a toujours pas été signée, mais les négociations ont bien avancé. Le constat est d'ailleurs bel et bien révélateur : il y a encore moins d'un an, il était inconcevable que les esprits se tournent vers le post-conflit. Certes, de nombreux points importants restent à régler, mais si la paix n'est peut-être pas encore pour demain, ce n'est plus qu'une question de temps.

NÉGOCIATIONS DE PAIX ET RÉÉLECTION

Lorsqu'en août 2012, les discussions jusque-là restées secrètes ont été rendues publiques, le président Santos estimait que les négociations ne dureraient pas plus d'un an. Un agenda de paix avait été fixé – agenda qualifié de réaliste par la plupart des observateurs – et les négociations seraient, disait-on, conclues avant la fin du mandat présidentiel de Juan Manuel Santos, afin que ce dernier, fort de son succès, puisse se représenter en toute sérénité, sans qu'elles n'interfèrent dans la campagne présidentielle.

Rien ne s'est passé comme prévu. Un mois avant les élections présidentielles de mai 2014, seuls les trois premiers points de l'Agenda de paix avaient été réglés (et encore, de façon incomplète)¹. Face au scepticisme des Colombiens à l'égard du processus de paix, le premier tour de l'élection présidentielle a vu arriver en tête Oscar Ivan Zuluaga, le candidat du Centre démocratique, le parti politique de l'ancien président de la République Alvaro Uribe (2002-2010), très critique du processus de paix, et entre les deux tours, la polarisation de la campagne s'est encore renforcée entre les partisans et les ennemis de la paix.

Après un suspens inédit jusqu'aux derniers jours de la campagne, le président Santos a finalement été réélu avec près de 51 % des voix, contre 45 % pour son opposant. Pour beaucoup, cette réélection représentait un gage de continuité : les négociations de paix avec les FARC allaient pouvoir continuer sur les mêmes bases, avec les mêmes règles, les mêmes objectifs et les mêmes équipes de négociateurs.

Une fois les élections passées, les négociations ont toutefois semblé retomber dans une certaine torpeur. La campagne électorale, il est vrai, avait donné lieu à une escalade de promesses, de critiques, d'attaques en tout genre et autres manœuvres de désinformation à propos du processus de paix. Une fois la pression redescendue, les deux parties ont pu se recentrer sur les points de l'agenda à négocier, en toute discrétion.

La réélection de Juan Manuel Santos a néanmoins marqué un tournant psychologique. Elle a rassuré ceux qui souhaitaient voir aboutir les négociations de paix, le processus de paix ayant, selon eux, échappé de peu à une mort annoncée. Les risques d'échec écartés et l'horizon dégagé, le gouvernement allait désormais pouvoir se consacrer au post-conflit.

¹ Les cinq points de l'agenda sont les suivants : le développement rural (revendication historique de la guérilla), la participation politique, la fin du conflit (impliquant la remise des armes et l'intégration des soldats à la vie civile), le problème des drogues (cultures de substitution) et celui des victimes (et du rétablissement de la vérité factuelle).

ANTICIPER LE POST-CONFLIT

Au lendemain des élections, le post-conflit s'est imposé de plus en plus dans les esprits. Le mot a fait son apparition dans le vocabulaire officiel, mais aussi dans les débats télévisés, les forums en tous genres et autres publications. Plus significatif encore, les actes se sont joints à la parole. En août 2014, le nouveau gouvernement a créé un ministère du Post-conflit, confié à l'ancien directeur de la Police nationale, le général Oscar Naranjo. Il a organisé son action en fonction de cet objectif. Au-delà, ce sont les institutions étatiques dans leur ensemble qui ont commencé à anticiper le post-conflit.

Des initiatives privées ont également été lancées, comme cette campagne réunissant acteurs privés public, entreprises, personnalités autour du slogan «*Soy capaz* » (qui peut se traduire par « Je suis capable », mais aussi, par jeu de mots, « je suis capable de faire la paix », *paz* signifiant paix en espagnol)².

Certains y ont vu un signe fort de la confiance du gouvernement dans la réussite future des négociations de paix. D'autres n'ont toutefois pas écarté la possibilité que le gouvernement puisse également tenter de « forcer la main » à la guérilla afin qu'elle n'ait d'autre choix que de signer la paix.

UN FAISCEAU DE SIGNES POSITIFS

Certes, aucune négociation de paix n'est irréversible. Mais alors qu'à l'automne 2014, rien n'était encore définitivement acquis, plusieurs signes laissent toutefois présager que les négociations étaient en bonne voie.

Tout d'abord, peu après la réélection, le gouvernement a consenti à créer une commission historique chargée d'étudier les origines ou les causes du conflit et son impact sur la population. Bien que de nombreuses études aient déjà été publiées sur le sujet – notamment le récent rapport «*Basta ya*» publié par le Centre de mémoire historique en 2013³ –, les FARC continuaient d'insister pour qu'une telle commission voit le jour afin de ne pas être les seules à porter la responsabilité du conflit. Sur le fond, les plus pessimistes n'attendent toutefois pas grand-chose de cette commission. Composée de douze membres (six désignés par les FARC et six par le gouvernement colombien, parmi lesquels l'universitaire français Daniel Pécaut), il est en effet peu probable qu'elle remette des conclusions très originales sur la question. En revanche, ses travaux pourraient préparer le terrain et se révéler utiles à la future commission vérité, dont la création interviendrait, dit-on, une fois les accords de paix signés.

Autre fait significatif : en août dernier, une délégation de militaires en activité s'est rendue pour la première fois à La Havane en vue de discuter des aspects techniques de la fin du conflit armé (cessez-le-feu, démobilisation des combattants, désarmement, etc.). Les négociations n'étant pas achevées, certains ont vu là un effet d'annonce prématuré, les plus virulents des uribistes accusant même les militaires présents à La Havane de trahison à la patrie. Il n'empêche : que des militaires en activités (deux généraux à la retraite figuraient déjà parmi les négociateurs du gouvernement) se retrouvent face à face avec les chefs de la guérilla pour aborder les aspects militaires et sécuritaires du post-conflit n'est pas anodin.

² « Colombia unida por la campaña "Soy Capaz" » : www.eltiempo.com/entretenimiento/musica-y-libros/video/colombia-unida-por-la-campana-soy-capaz/14515776.

³ Grupo de Memoria Histórica, « ¡Basta ya! Colombia: memorias de guerra y dignidad », Bogota, Centro Nacional de Memoria Histórica, 2013. Le rapport est également disponible en français : www.centrodememoriahistorica.gov.co/descargas/informes2013/bastaYa/bastaya-frances.pdf.

Par ailleurs, les équipes de négociateurs du gouvernement et des FARC ont décidé de créer des commissions de travail parallèles – commission sur le genre, commission sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR) – afin d’avancer plus vite dans les négociations.

Dernier signe positif enfin, et non des moindres, l’ouverture des discussions sur la question des victimes. Après la réforme du secteur rural, la participation politique et le trafic de drogue, la réparation des victimes – thème sensible s’il en est – est enfin abordée publiquement.

Depuis le début des négociations, les FARC avaient quelque peu éludé la question, renvoyant à plus tard la reconnaissance de leur responsabilité vis-à-vis de leurs victimes. Cette reconnaissance est timide mais réelle. Plusieurs représentants des victimes ont été invités à se rendre à La Havane et à témoigner.

Comme dans la plupart des négociations de paix, la place octroyée aux victimes prête néanmoins à confusion. Ces dernières doivent-elles prendre part aux négociations ou seulement témoigner ? Leurs droits sont-ils négociables, et si non, qu’y a-t-il à négocier ? Enfin, parler de victimes en termes génériques recouvre un univers hétéroclite de situations diverses et parfois opposées. Des polémiques ont vu le jour lorsque les FARC ont demandé à ce que soient également présentes les victimes des groupes paramilitaires et celles de la violence d’Etat, les victimes des FARC – parmi lesquelles d’anciens otages, dont des militaires – estimant qu’elles s’étaient retrouvées marginalisées⁴. Fait sans précédent toutefois : pour la première fois au niveau international, des représentants des victimes du conflit armé étaient invitées aux négociations de paix, autrement dit, avant même que la paix ne soit signée.

AVANCÉES RÉELLES ET PROBLÈMES DE FONDS

Malgré de réelles avancées, les négociations font toujours l’objet de critiques, certaines constructives, d’autres plus virulentes, et non dénuées d’arrière-pensées politiques.

Pour tenter de couper court à ce qu’ils considèrent comme une campagne de désinformation, le gouvernement et les FARC ont publié en septembre dernier le texte des négociations abouties⁵. Rassurant pour les uns, le modèle politique économique et social du pays n’étant pas remis en cause, le texte ne contient en outre aucune grande nouveauté par rapport à ce qu’il en avait été dit, ce qui semble confirmer que les deux parties n’ont rien à cacher. Bien entendu, on ne saurait avoir la naïveté de croire que les quelque soixante-cinq pages du document présentent tout le contenu des négociations, mais ce dernier confirme que les avancées sont réelles et que si ces accords venaient à être signés et intégralement mis en œuvre, les réformes qu’ils sous-tendent impliqueraient d’importants changements pour la société.

Pour autant, le document confirme également que des points importants n’ont toujours pas été réglés. Par exemple, des imprécisions demeurent sur le nombre et le sort des zones de réserves paysannes (*zonas de reservas campesinas*) ; par ailleurs, rien n’a encore été tranché concernant les surfaces maximum autorisées des exploitations agraires ; plus significatif encore, le flou demeure quant aux peines de prison que les guérilleros condamnés pour crimes contre l’humanité ou violations graves des droits de l’homme auraient (ou non) à purger. Pour le gouvernement, ces questions seront réglées le moment venu, tandis que pour les FARC, elles touchent à des problèmes de fond.

D’une façon plus générale, ces divergences d’interprétation renvoient à une question fondamentale, inhérente à tout processus de paix : quel est, au bout du compte, l’objectif de ces négociations ?

⁴ « Exsecuestrados no se sienten escuchados en La Habana », *Semana*, 26 septembre 2014 (www.semana.com/nacion/articulo/sigifredo-lopez-el-general-mendieta-no-se-sienten-escuchados-en-el-proceso-de-paz/404311-3).

⁵ Voir par exemple, « Estos son los textos de lo acordado hasta ahora en Cuba », *Noticias*, 25 septembre 2014 (www.noticiasrcn.com/nacional-pais/estos-son-los-textos-lo-acordado-hasta-ahora-cuba).

Mettre fin au conflit ? Le résoudre ? Signer un accord de paix ? Construire une paix ferme et définitive ? La sémantique n'est pas neutre, elle est porteuse de sens et de conséquences.

Si résoudre un conflit suppose d'en connaître ses origines, le problème est, d'une part, que la lecture qu'en font les différentes parties est rarement consensuelle, et ce, malgré la création de commissions chargées d'étudier la question, et d'autre part, que traiter les causes du conflit à la racine n'est pas synonyme de réparer les dégâts, les destructions et autres dommages causés par le conflit. La vision, la portée, les effets des mesures adoptées sont différents. Approche transformationnelle d'un côté, approche essentiellement transactionnelle de l'autre.

Dans le texte publié en septembre dernier, les dissensions apparaissent très clairement dans les discussions relatives au problème de la terre : alors que les FARC insistent pour que la question de la réforme du secteur rural soit traitée de façon à « contribuer à trouver une solution aux causes historiques du conflit » (« *contribuir a solucionar las causas históricas del conflicto* »), le gouvernement parle de « contribuer à inverser les effets du conflit » (« *contribuir a revertir los efectos del conflicto* »). Réparation pour les personnes déplacées dont les terres ont été spoliées ou usurpées, redistribution de terres, aide au développement agricole d'un côté ; redistribution et déconcentration de la terre, donc limitation de la surface cultivée pour les grandes propriétés agricoles, mais aussi et surtout changement des conditions d'accès à la terre de l'autre. Éliminer les causes du conflit implique des changements structurels dans la politique agricole du pays (approche transformationnelle) et non pas seulement une politique de redistribution, de réparation et de modernisation du paysage agricole colombien (approche transactionnelle). En d'autres termes, cherche-t-on « seulement » à réparer les dégâts causés par le conflit armé, au risque de revenir tôt ou tard à une situation agricole similaire à celle du début des années 1960 (qui servit en grande partie de justification à la création des FARC), ou bien faut-il négocier des transformations plus profondes des règles du jeu, qui permettent une fois pour toute de changer structurellement les règles d'accession, d'exploitation et de transmission de la terre en Colombie ? Trouver le bon équilibre n'est jamais simple.

Par ailleurs, mettre fin au conflit armé – et *a fortiori* construire une paix ferme et définitive – passe également et nécessairement par le désarmement, la démobilisation et la réintégration de tous les acteurs armés illégaux du conflit, que ce processus soit ou non objet de négociations. Or depuis des mois, les discussions exploratoires engagées avec l'Armée de libération nationale (ELN), la seconde guérilla du pays, semblent piétiner, tant pour des raisons de forme (ce mouvement a souvent été relégué au second plan par les différents gouvernements en place) que de fond (proche des thèses de la théologie de la libération, il a parfois donné l'impression de nourrir des revendications plus larges et des positions plus radicales que celles des FARC).

Enfin, un autre problème est posé par les fameuses bandes criminelles (ou Bacrim). Ces groupes armés illégaux héritiers des groupes paramilitaires officiellement démobilisés entre 2003 et 2006 ne sont pas officiellement parties au conflit (alors que, ironie du sort, certaines de leurs victimes ont été considérées par la justice comme des victimes du conflit). Récemment, le Bureau du procureur général (Fiscalía General de la Nación) a relancé l'idée d'une négociation visant à leur concéder des remises de peine et des peines alternatives à la prison, en échange de leur soumission et de leur collaboration avec la justice, tout en précisant qu'ils ne seraient pas considérés comme des acteurs politiques.

L'intention est louable, mais démanteler ces groupes armés mafieux ou ces mafias en armes nécessite davantage qu'une simple politique de reddition, d'autant que depuis le mois d'août 2014, plus de deux cents chefs paramilitaires qui purgeaient des peines de prison dans le cadre de la loi justice et paix ont été libérés ou sont en passe de l'être⁶, et beaucoup d'entre eux seraient déjà retournés à leurs occupations passées, si tant est qu'ils les aient jamais abandonnées.

⁶ « Los 200 "paras" que saldrán de la cárcel », *Semana*, 25 janvier 2014 (www.semana.com/nacion/articulo/paramilitares-que-saldran-cobijados-por-la-ley-de-justicia-paz/371920-3).

VERS UN POST-CONFLIT COMPLIQUÉ ?

Le post-conflit s'annonce donc assez compliqué, car les risques sont grands de voir surgir ou se consolider un certain nombre d'enclaves mafieuses, dans lesquelles les bandes criminelles existantes, renforcées par le retour sur la scène locale et régionale d'un certain nombre d'anciens paramilitaires, continuent de contrôler ces régions isolées, avec la complicité des autorités locales et de certains acteurs politiques et économiques corrompus, et peut-être aussi le soutien de certains guérilleros refusant de se démobiliser ou décidés à reprendre les armes après les avoir rendues.

Au-delà des aspects sécuritaires, la fin du conflit armé pourrait également voir resurgir avec force les mobilisations sociales, autres types de conflits inhérents à toutes les démocraties, et longtemps réprimées. Le post-conflit risque donc d'être fort agité.

Désormais troisième économie d'Amérique latine – derrière le Brésil et le Mexique, mais devant l'Argentine –, la Colombie ne manque toutefois pas d'atouts pour atteindre ses objectifs de paix et stabilité. Avec un produit intérieur brut en augmentation annuelle moyenne de plus de 4 % au cours de la dernière décennie, en particulier grâce au secteur minier et pétrolier, le pays se présente aujourd'hui comme l'une des économies de la région les plus solides et attractives pour l'investissement étranger.

CONCLUSION

Engagé depuis plus de deux ans dans des négociations de paix avec les FARC, le gouvernement colombien est en passe de réussir son pari. Si la signature d'accords de paix semble de plus en plus probable, les négociations pourraient cependant durer plus de temps que prévu et la signature d'un accord de paix global et définitif ne pas intervenir avant fin 2015, voire début 2016.

Un accord de paix ne règlera évidemment pas tous les problèmes du pays. Les risques de paix mafieuse ou d'une transformation de la violence et d'une paix ressemblant davantage à une normalisation qu'à une pacification sont à prendre au sérieux.

Le post-conflit dépendra donc tout autant de la teneur des accords de paix que de la volonté des signataires de mettre en œuvre ce qui aura été signé.